



VERSAILLES ENVIRONNEMENT ET INITIATIVE

Siège : 26, rue St Médéric - 78000 – VERSAILLES
Tél : 01 39 53 19 48 - Courriel : assocvei78@orange.fr ou gbguy@club-internet.fr

<http://www.vei.free.fr>

Bulletin d'information N°6 - Janvier 2009

Edito : Grands projets.. Et petits projets



Versailles souvent taxée de belle endormie ne s'est apparemment pas encore réveillée..

Il y a un an, armés de quelque expérience associative, nous avons dressé un panorama de tous les **petits et grands projets** qu'on pouvait raisonnablement attendre à **Versailles** en matière de **cadre de vie**, la période de renouvellement municipal s'y prêtant. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Les grands projets versaillais (ZAC chantiers, Satory, aménagement de l'avenue de l'Europe, caserne Pion) cités dans les journaux sont en attente ou en cours de modification, sans doute à juste titre ...

Le thème " environnement " a le vent en poupe d'une manière générale. Coté municipal, le projet de loi Grenelle II prévoit que tout maire devrait désormais faire précéder son débat budgétaire d'un rapport sur la situation de la municipalité sur le développement durable et les améliorations à y apporter. Ce n'est pas toujours simple, mais cela pourrait faire vivre un agenda 21 versaillais resté en rade.

La qualité de l'environnement d'une ville est liée à la qualité de son développement et proportionnelle au soin qu'on y applique...Et si l'environnement est un enjeu de société majeur, il ne faut pas pour autant négliger les petits pas.

Souvent, les grands projets permettent les petits. Cependant ils ne sont pas toujours un préalable... Alors, s'ils doivent attendre, n'est ce pas le moment de se pencher sur les aménagements du quotidien, plus humbles, mais qui améliorent notre vie de chaque jour ?

En se limitant à notre champ associatif, on peut citer : une ville propre, des cheminements piétons agréables, des pistes cyclables sans danger, des carrefours sécurisés, des espaces verts accessibles, une circulation plus fluide par la suppression des points noirs... Un meilleur équilibre entre les quartiers dont certaines zones apparaissent abandonnées ou sacrifiées aux nuisances diverses. Souhaitons aussi une meilleure information du public versaillais sur tous les sujets d'aménagements : VEI y participe, mais les villes doivent aussi la pratiquer de manière plus systématique.

Parfois cela ne coûte pas cher.. Mais nécessite toujours impulsion et conviction.

Les nouveaux Conseils de quartier vont à nouveau fonctionner avec - on l'espère - plus d'efficacité et seront peut-être un relais pour cette " démocratie de proximité ". Des commissions extra-municipales avec l'appui des élus et de techniciens municipaux peuvent aussi sans grand débat faire avancer les choses.

Versailles a des faiblesses : peu de foncier, peu d'entreprises, et une carte de la ville rigide... certes Mais elle a aussi des atouts qui sont actuellement insuffisamment valorisés, et quelques points « noirs » négligés depuis trop longtemps...

Anne Boisroux-Jay

**Notez déjà : Assemblée générale de l'association,
Mercredi 11 mars 2009 à 20h30. Maison de quartier St Louis-50 rue Royale.**



Notez aussi : L'association n'a pas de gros besoins financiers, mais sans votre participation, elle ne peut pas vivre ! Si ce n'est déjà fait pouvez vous la régulariser par chèque (10€) à l'ordre de V.E.I ?

Nos activités du second semestre 2008 : V.E.I rencontre les élus versillais...

Depuis plusieurs années, le bureau a pris le parti d'adresser systématiquement un exemplaire du "Bulletin" à M. le Maire et à certains de ses adjoints. Lors du dernier conseil municipal, le 15 janvier dernier, le maire a encore fait l'éloge des associations vantant leur disponibilité, leur dévouement et leur désintéressement. Dont acte. Mais qu'en est-il exactement lorsque nous rencontrons les élus ?

Propreté :



Depuis sa création en 2001, l'association suit de très près les problèmes de propreté dans la ville. Ce thème avait aussi retenu l'attention du candidat François de Mazières qui en avait fait une des priorités de son mandat.

Répondant à notre troisième (!) demande, deux membres du bureau ont été reçus le 17 décembre 2008 par Madame Magali ORDAS, maire adjoint en charge - entre autres- de l'environnement et de la propreté. Elle était accompagnée de Madame Pasqualini, fonctionnaire des collectivités territoriales en charge de la propreté.

Nous apprenons ainsi que, pour la Mairie, « l'observatoire de la propreté » est constitué par le courrier (ou les appels) de nos concitoyens : si il y en a peu -c'était le cas lors de notre visite- tout va bien...même si 72 lettres de rappel au règlement ont été envoyées, en novembre...dont une notable partie à St Louis.

Nous exposons nos griefs récurrents : pollution canine, sacs poubelles déposés n'importe où, à n'importe quelle heure, dépôts sauvages, containers du Grand Parc débordants, etc....L'élue ne nie pas les problèmes, même si elle les minimise...en rejetant la responsabilité sur le seul incivisme de certains habitants. Madame ORDAS compte beaucoup sur les habitants pour faire des observations aux personnes en infraction... et puis, l'habituelle lapalissade, " Versailles n'est pas pire que les autres ! ".

Nous essayons de savoir si on a avancé - comme on avait cru le comprendre- sur la voie des sanctions à l'égard des contrevenants : à l'heure où nous écrivons rien ne semble encore arrêté pour recruter ou /et assermenter du personnel pour ces tâches. Les deux "gilets rouges" (médiateurs non assermentés) mis en place par la précédente équipe sont

Transports :



Monsieur Thierry VOITELIER, maire adjoint en charge de la voirie et des déplacements urbains, suite à la réception du bulletin d'août 2008 nous a demandé de venir le voir. Ce que nous avons fait en septembre dernier.

La encore nous avons exprimé nos griefs et attentes : circulation très difficile à certaines heures, schéma cyclable en panne, disparition des commissions extra-municipales, camions de tonnage interdit bravant sans vergogne l'arrêté municipal, stationnement pénible etc....

Nous avons aussi alerté le maire adjoint d'un trouble sur la voie publique dû au comportement des élèves et étudiants d'un lycée privé du quartier St Louis : occupation massive aux heures d'entrée et de sortie, aux pauses, de la voie publique, des trottoirs, sans parler des tapis de mégots et chewing gum, des reliefs de repas qui souillent les rues, des rassemblements nocturnes bruyants.

notoirement insuffisants pour toute la ville.

Pour l'avenir il est question, début mars, de lancer une nouvelle campagne dont les maîtres mots seront "sensibilisation et responsabilisation" au terme de laquelle des sanctions devraient être appliquées... d'autant que la ville a cessé le nettoyage par motocrottes.

Nous faisons observer au maire-adjoint que ce sera une énième campagne : les résultats des précédentes ont toujours été décevants ! Une ferme volonté de sanctionner n'apparaît pas : Plutôt qu'une action pérenne, sans doute quelques actions spectaculaires et largement diffusées.

On peut encore espérer puisque la mandature n'est pas terminée : on regrette cependant qu'il ait fallu un an pour tenter de s'attaquer à ce problème.

Commentaires de VEI.

-On ne peut qu'encourager nos adhérents à joindre- comme elle nous l'a dit - Mme PASQUALINI au 01 30 97 84 76 pour faire part de leurs doléances.

-Il est absolument anormal que la municipalité compte sur les habitants pour lutter contre les incivilités, alors qu'hygiène et propreté sont de sa compétence, et que des arrêtés municipaux existent pour les sanctionner

- Négliger cette responsabilité, c'est faire le lit des mésententes et d'une mauvaise ambiance de voisinage.

Et si nos élus venaient constater les choses sur le terrain ?

Nous n'avons pas manqué de souligner, qu'au Lycée public voisin, un tel comportement n'était pas observé. Il ne semble pas que nous ayons été écoutés : en janvier 2009 les mêmes causes produisent les mêmes effets ! Cette sortie, selon nous très mal positionnée, serait à reporter Rue Royale comme c'était le cas antérieurement

Pour ce qui concerne les camions de fort tonnage qui encombrant la ville, nous n'avons là encore, pas ressenti une grande volonté de sévir ! Des actions symboliques et médiatiques semblaient envisagées, mais qui les a vues ? Les accidents avec camions sont portant toujours graves.

Vous avez sans doute remarqué la recrudescence des contrôles de routine effectués par la Police Nationale dans la ville (place Hoche, Av de Paris, Rue St Julien, place de la loi, etc....) c'est drôle de voir un "38 tonnes" doubler ces messieurs affairés à scruter un permis de conduire sans lever un sourcil !

Nous ne désespérons pas que des mesures soient enfin prises, mais nous sommes pour le moment sur notre faim ! Et nous craignons le prochain accident grave

Commentaires de VEI

Certains problèmes de voirie et de transport réclament depuis longtemps des interventions de bon sens, et menées avec énergie ciblées sur les « points noirs ». Voir notre

fiche résumée " transport et circulation à Versailles" en encart. Et si nos élus venaient constater les choses sur le terrain ?

Conseils de quartier 2009 : jouer le jeu ?

Notre association a plus d'une fois critiqué leur fonctionnement, mais a décidé de "jouer le jeu" à l'occasion de leur renouvellement, en se portant candidat dans 6 quartiers, *où elle a été élue*.

Ceci malgré toutes les incertitudes qui accompagnent l'exercice, notamment le temps du mandat qui à Versailles n'a pas été clairement fixé.

Voici le tableau des correspondants qui ont accepté de siéger. Ne manquez pas de les contacter, au besoin, mais sachez qu'ils sont tous élus comme conseillers pour la première fois, et que les conseils ne sont normalement prévus qu'une fois par trimestre. Cependant le maire adjoint, responsable de ces conseils, Madame de Crépy contactée, semble prête à augmenter ce rythme au besoin.

Du point de vue de la loi de 2002 surnommée "démoprox" par les initiés, ces conseils sont une interface entre la municipalité et la proximité.

Dans une lettre au maire, *VEI* a souhaité que chaque conseil soit placé sous le signe de la transparence et de l'efficacité et ne devienne pas une "chambre des échos" et que certains thèmes soient travaillés en inter-quartiers. Nous ferons le point régulièrement avec les représentants.

Quartier	Titulaire	Suppléant(e)	Adresse o	Courriel
<i>Montreuil</i>	René POLLET		2, rue Vauban	rpollet@yahoo.fr
		Isabelle LESTIENNE	22 Bd République	foucauld.lestienne@wanadoo.fr
<i>Chantiers</i>	Fabienne DAUCHY		18 rue de Noailles	Fabienne.dauchy@wanadoo.fr
		Marie Denise GABALI	46, rue des Chantiers	sans
<i>Saint Louis</i>	Josepha BOSKOVIC		23 rue St Médéric	Josepha.boskovic@sfr.fr
		Martial LUCENET ESPAGNE	31 av de Sceaux	Martial.lucenet-Espagne@wanadoo.fr
<i>Glatigny</i>	Myriam RIBOUD		10rueJacquesLemercier	myriboud@club-internet.fr
		John RIBOUD	10rueJacquesLemercier	myriboud@club-internet.fr
<i>Porchefontaine</i>	Agnès SAVIGNAC		9 rue de Condé	Agnes_savignac@yahoo.fr
		Hélène SCHUTZENBERGER	27 rue Victor Hugo	Helene.schutzenberger@wanadoo.fr
<i>Notre Dame</i>	Eric BOURGEOT		57 rue Exelmans	Eric.bourgeot@gmail.com
		Gwilherm POULLENNEC	14 rue Richaud	Gwilherm.poullennec@laposte.net

Nous avons fait aussi...

Forum du 8 septembre 2008

Le stand V.E.I : Une partie du bureau s'ennuie en l'absence de sa présidente !



Ballade vélo d'octobre 2008 :

Parcours prévu d'une partie du périmètre de la zone dite « OIN » opération d'intérêt national, dans laquelle est désormais intégré Satory. La ballade a été annulée pour cause de météo et sera reportée en 2009-

PLD Octobre 2008 : Rencontre inter-associative autour du plan local de déplacement de Versailles et communes avoisinantes. Une charte commune a été établie, mais ce plan local de déplacements semble lui aussi en PANNE. C'est la municipalité de saint Cyr qui préside le groupe PLD et devait présenter ses conclusions en juin dernier ! Encore une fois un groupe consacré aux transports, dont nous espérons des conclusions intéressantes, connaît des difficultés !

Rencontre avec le " collectif du plateau de Saclay " pour la défense des espaces naturels ou agricoles existants dans le périmètre de l'OIN et signature d'une lettre aux ministres en charge de l'affaire

Et aussi, en projet les activités du 1° trimestre 2009 :

- Une ballade en forêt de Fausses Reposes avec un technicien de l'ONF
- En mai une visite d'exploitation agricole chez un maraîcher des Yvelines, dont les légumes sont vendus à Versailles

Exposé et débat EAU N° 2 :

" **Les eaux usées et pluviales à Versailles** " - Où vont-elles ? Dans quel état sont nos égouts ? Parmi 140 autres sur 13000 en France, nos stations d'épuration, dont celle du Carré de la Réunion située dans le prolongement du Grand Canal, ne sont plus aux normes et de grands travaux démarrent : pourquoi et quel progrès cela apportera-t-il ? Pourquoi nous en préoccuper ? Trois interventions suivies d'une discussion.

(4 février 20h30. Mairie, Salle Montgolfier)

Nos activités : exposés eau potable - Novembre 2008.

L'eau est un bien vital (160 l/jour /personne en France) mais considéré comme banal. A Versailles, ville " des eaux et fontaines " depuis le Roi Louis, VEI propose deux animations sur le sujet : le premier a eu lieu en novembre avec pour sujet " L'eau potable ailleurs et à Versailles ". Trois intervenants ont exposé et répondu aux questions.



- Le premier (A. Boisroux-Jay. VEI) a présenté **des généralités sur l'eau potable à Versailles**

A rappelé que l'eau est à Versailles comme ailleurs gérée par des syndicats de communes. Potabilisée à Louveciennes, elle provient d'une nappe profonde de Croissy filtrée pendant des siècles, et d'une nappe située à 30 m près de la Seine. (30 jours de filtration naturelle). Le prix de l'eau est constitué non par la matière, mais par le service rendu : potabilisation (40%), assainissement (40%), et des taxes (20%). Trois prix de l'eau à Versailles, selon les quartiers et la station où elle est assainie entre 2,9€/m³ et 3,4€/m³ pour un prix moyen en

France de 3,1€. Le chiffre d'affaires de l'eau en France est de 22 milliards €.

- Le second (G. Mezzadri) a fait **l'historique des apports d'eau à Versailles.**

Depuis l'extraordinaire Machine de Marly, dont une maquette est déposée à la SEVESC, et des **progrès techniques** jusqu'à nos jours, et présenté les différents procédés de base utilisés pour rendre l'eau potable : décantation filtration, ozonation, chloration. A une question posée sur le degré de calcaire de l'eau versaillaise effectivement très " dure " il a répondu que la décarbonatation était envisageable mais coûteuse. Il a signalé que une sur-chloration était actuellement pratiquée du fait de Vigipirate, et que l'usine de Louveciennes, que nous essayons de visiter depuis longtemps, n'est malheureusement pas visitable pour les mêmes raisons de sécurité.

-Le troisième (L. Dallem) a présenté **des substances nouvellement détectées dans les eaux.**

des cours d'eau, dites " substances émergentes " grâce aux nouvelles techniques, telles que certains produits pharmaceutiques dont la consommation et la production sont importantes : 4000 molécules actives et 650 autorisations de mise sur le marché nouvelles chaque année

Les perturbateurs endocriniens sont issus des médicaments mais aussi des pesticides et des plastifiants et certains ont des effets néfastes sur des organismes ou leur descendance (exemple des organes de certains poissons de la Seine). Ils n'ont pas été détectés dans l'eau potable en Seine Normandie, donc constat rassurant mais ils sont détectés en sortie de station d'épuration et donc présents dans l'environnement : la recherche continue pour améliorer l'épuration connaître les effets sur la faune et la flore aquatique.

Se pose aussi la question des effets sur la santé humaine par d'autres voies que l'eau..

A une question sur les **pesticides** il est répondu que l'atrazine ((herbicide du maïs désormais interdit à l'usage maïs rémanent) reste présente mais la surveillance prouve qu'elle est inférieure aux normes - considérées officiellement comme seuils du danger- mais toutes les nouvelles substances ne sont pas surveillées. De nouveaux textes votés par le parlement européen le 13 janvier pourraient améliorer les choses.

Et nos forêts ?



Les travaux au débouché du tunnel de bouclage de l'A86, au voisinage du Pont Colbert avancent. Il nous a semblé que l'emprise sur la forêt dépassait ce que nous avait présenté "Cofiroute" au lancement du projet..

Rappelant à l'**ONF** la part prise- avec d'autres- par l'association dans le moratoire des travaux du $\frac{1}{2}$ échangeur RN12/RD 91, nous lui avons demandé si les engagements pris en matière d'environnement par cette société étaient respectés.

Rappelons qu'en matière de reboisement c'est l'**ONF** qui effectuera les travaux de replantation financés par "**Cofiroute**". Ces travaux devraient être commencés puisqu'on sait que l'hiver est la saison privilégiée pour cette activité.

Si pour les aménagements temporaires, nécessaires aux travaux, l'**ONF** ne relève aucune dérive, pour la suite des litiges existent :

- Des terres de remblayage, d'origine inconnue, ont été utilisées : l'**ONF** veut procéder à un carottage pour vérifier que ces terres ne sont pas préjudiciables aux futures plantations.
- Un désaccord existe pour la piste cyclable dont la position avait, semble-t-il, pourtant été fixée. Aux termes de la loi cette piste pourrait recevoir des cyclomoteurs de cylindrée \leq à 49,9 cm³, si elle passait en forêt l'**ONF** ne peut tolérer l'usage d'engins moteur.. **position que nous approuvons.**

Une réunion pluri-partite (**Cofiroute**, Socatop, **ONF**, Communes concernées) se tiendra début mars pour la suite à donner ...VEI se tiendra informée. En attendant nous ferons un courrier à l'agence **ONF** de Versailles **pour soutenir son opposition à l'entrée de tous véhicules à moteurs en forêt.**